



Direction générale aménagement

Direction infrastructures

Service infrastructures maritimes
et voies navigables

Référence : SIMVN/FLH/MLL/CR9040

Nantes, le 30 juillet 2019

compte rendu de réunion

Date de la réunion : 30 juillet 2019

Lieu de la réunion : Salle du Grand Bleu – La Turballe

Objet : **Projet d'aménagement du port de la Turballe Commission spécifique n°01 - Environnement**

Participants :

F. LE HENANFF : CD44 – Maître d'Ouvrage
C. DUMERGUE - A. HOURQUET : EGIS – Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
J. GERBER : IDRA BIO – Etat initial de l'environnement
G. VINCENT : TBM – Etudes Réglementaires
A. MARTINEAU : SAFEGE – Etudes Réglementaires
R. EMMETIERE : SOMME – Etudes Réglementaires
Y. BOURDON : France Nature Environnement – Représentant des associations environnementales
S. HENAFF : SRT – Représentant des plaisanciers
P. GAILLARDON - J. LOHEAC : CNT – Représentants des plaisanciers
G. BOUKABZA : Phaidra – Représentants des riverains
J-J. MURIENNE : Coopérative maritime – Représentant des commerçants
C. PITHOIS : Représentants de la mairie de la Turballe

1 - Objectifs de la réunion

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département a lancé un comité consultatif local constitué de représentants des différentes catégories de personnes concernées par le projet.

Des commissions spécifiques sont organisées afin de travailler en groupes réduits sur différents aspects du projet. Les décisions prises lors de ces commissions spécifiques seront restituées lors des comités consultatifs locaux.

La première commission spécifique s'est tenue ce 30 juillet 2019, sur la thématique Environnement.

L'ordre du jour de cette commission spécifique est le suivant :

- Présentation de l'état initial de l'environnement ;
- Enjeux environnementaux terrestres et marins en phase de travaux et d'exploitation ;
- Démarche d'identification des enjeux et de leur prise en compte ;
- Questions diverses.

2 - Compte rendu des échanges

La commission spécifique a fait l'objet d'une présentation générale, entrecoupée d'échanges avec les participants.

Pour plus de détails sur la présentation réalisée, le support projeté lors de la réunion est également disponible sur le site du projet :

<https://participer.loire-atlantique.fr/processes/portdelaturballe>

Introduction

M. Le Henanff, Chargé d'Opération au Conseil Départemental de Loire Atlantique introduit la présentation avec les éléments suivants :

- Rappel de l'ordre du jour ;
- Présentation des structures impliquées dans le cadre du projet, et plus spécifiquement dans le cadre des études environnementales.

Les représentants réagissent sur les points suivants :

- Une remarque est présente sur la plateforme relative à l'étude acoustique initiale.

L'étude acoustique initiale réalisée en hiver permettra d'établir une comparaison avec les bruits en phase travaux. L'écart sera d'autant plus important car les bruits de l'environnement en hiver sont les plus faibles. Une modélisation acoustique de l'état travaux sera réalisée au cours des études afin de définir les émergences pendant les travaux et prendre des mesures de réduction, si cela s'avère nécessaire.

Etat initial de l'environnement

M. Gerber, Chef de projet IDRA Bio et Environnement en charge de l'état initial présente :

- La zone d'étude ;
- Les résultats du volet terrestre :
 - Flore et habitats naturels ;
 - Avifaune marine ;
 - Avifaune terrestre ;
 - Chiroptères ;
 - Amphibiens, reptiles et insectes.
- Les résultats du volet marin :
 - Cartographie des habitats marins – subtidal ;
 - Cartographie des habitats marins – intertidal ;
 - Cartographie des habitats marins – résultats.
- La stratégie d'échantillonnage stationnel
- La méthodologie et les résultats :
 - Qualité de l'eau ;
 - Qualité des sédiments ;
 - Substrats meubles subtidaux ;
 - Substrats rocheux subtidaux ;
 - Hermelles sur l'estran.
- Les conclusions du volet terrestre et du volet marin.

Les représentants réagissent sur les points suivants :

- Réalisation du comptage des espèces terrestres

Un ornithologue de la société Biotope en charge du volet terrestre a effectué le comptage de l'avifaune.

- Augmentation de la turbidité et de la pollution organique suite à la construction de la digue

Les études de flux réalisées par le groupement de Maîtrise d'Œuvre permettront de connaître l'impact pendant les travaux, et la dispersion des sédiments.

- Modification de l'ensablement de la plage des Bretons suite à la construction de la digue

Le port de La Turballe se situe à l'interface entre deux secteurs sédimentaires. Des études sans et avec projet ont été réalisées afin de déterminer l'impact sur le trait de côte et il n'y a pas d'impact mesurable identifié. Le port est moins envasé que bien d'autres ports.

- Choix des stations de mesure de l'état initial

Les stations ont été choisies en lien avec la DDTM, qui a effectué des remarques puis validé les points suite aux modifications. Les stations couvrent les différents faciès de couches physiques d'habitats selon le pourcentage de présence de l'habitat sur la zone d'étude.

Volet mammifères marins

M. Rémi Emmetiere de la société SOMME poursuit la présentation en détaillant le volet des mammifères marins :

- Etat initial des mammifères marins présents sur la zone d'étude ;
- Enjeux mammifères marins.

Les représentants réagissent sur les points suivants :

- Impact des travaux du parc éolien

L'étude d'impact prendra en compte l'impact cumulé des travaux du port de La Turballe avec ceux du parc éolien EDF, si ceux-ci sont réalisés en même temps. Une étude cumulative de l'impact des travaux sera alors réalisée.

Volet acoustique terrestre

C. Dumergue, chef de projet EGIS en charge de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage poursuit avec la présentation de l'état initial de l'acoustique terrestre :

- Campagne de mesure acoustique ;

Les représentants réagissent sur les points suivants :

- Horaires des travaux

Les plages horaires durant lesquelles les travaux peuvent être réalisés sont limitées en temps et en décibels. Un Arrêté Municipal sur le bruit prend effet durant les mois de juillet et août.

Enjeux environnementaux terrestres et marins en phase de travaux et d'exploitation

M. Martineau de la société SAFEGE en charge des études environnementales présente les enjeux en phase travaux et exploitation :

- Enjeux marins ;
- Enjeux riverains et usages humains ;

- Enjeux terrestres ;

Démarche d'identification des enjeux

M. Martineau de la société SAFEGE en charge des études environnementales présente la démarche d'identification des enjeux :

- Définition des enjeux ;
- Réflexions avec la Maîtrise d'Œuvre en phase chantier ;

Les représentants réagissent sur les points suivants :

- Apport de blocs pour la construction de la digue

Plusieurs solutions sont à l'étude.

- Desserte EMR et avitaillement gazoil

Un avitaillement par EDF sur l'existant est envisagé.

- Réseaux eaux grises et noires

Ces éléments seront pris en compte dans les études.